

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 juin 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 1591)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 746

présenté par

M. Emmanuel Grégoire, Mme Céline Hervieu, Mme Hadizadeh, Mme Keloua Hachi, M. Courbon, Mme Herouin-Léautey, M. Proença, Mme Rouaux, M. Echaniz, Mme Allemand, M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Barusseau, Mme Battistel, M. Baumel, Mme Bellay, M. Benbrahim, M. Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, Mme Capdevielle, M. Christophe, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, Mme Diop, Mme Dombre Coste, M. Dufau, M. Eskenazi, M. Faure, M. Fégné, M. Garot, Mme Godard, M. Gokel, Mme Got, M. Guedj, M. Hablot, M. Hollande, Mme Jourdan, Mme Karamanli, M. Leseul, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti, Mme Pantel, M. Pena, Mme Pic, Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Pribetich, Mme Rossi, M. Aurélien Rousseau, M. Roussel, Mme Runel, Mme Récalde, M. Saint-Pasteur, Mme Santiago, M. Saulignac, M. Simion, M. Sother, Mme Thiébault-Martinez, Mme Thomin, M. Vallaud, M. Vicot et M. William

ARTICLE PREMIER

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Après l'alinéa 3, il est inséré l'alinéa suivant :

« La création de la société France Médias, telle que définie à l'alinéa précédent, ne peut se traduire par la réduction des effectifs au sein des différentes sociétés qui la composent, et ce, sous quelque forme que ce soit. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement de repli, le groupe Socialistes et apparentés souhaite s'assurer que la création de la holding n'entraînera aucune suppression d'emplois au sein du service public de l'audiovisuel, ce qui aurait des conséquences sociales dramatiques.

En effet, les sociétés concernées par le projet représentent actuellement 8 825 salariés, dont 2 748 journalistes, pour France Télévisions, mais également 4 000 salariés pour Radio France ou encore 901 salariés pour l'INA (chiffres 2023). Or, ni le rapport Bloch publié récemment, ni aucune étude et documents produit ces dernières années n'ont apporté une estimation satisfaisante du nombre

d'emplois potentiellement menacé par la réforme. Afin d'éviter un plan de licenciement massif dans l'audiovisuel public qui ne dit pas son nom et y remédier, nous proposons que la création de la holding ne puisse pas déboucher sur des licenciements au sein des différentes entités qui la compose.